

Principaux avantages du logiciel *TABLES DE CAPITALISATION*

Par rapport à d'autres tables ou logiciels réputés, les principaux avantages du logiciel *TABLES DE CAPITALISATION* sont les suivants :

- 1) les âges sont calculés à partir de la date de naissance, au lieu d'être exprimés par un nombre entier (l'âge révolu) qui conduit à un résultat approximatif.
- 2) les durées sont calculées à partir de la date de prise de cours et de la cessation de la rente, au lieu d'être exprimées par un nombre entier qui conduit à un résultat approximatif.
- 3) les taux d'intérêt sont exprimés à deux décimales, au lieu de l'être à 0,25% ou 0,50% près.
- 4) l'utilisateur a le choix de la période de la rente : annuelle, trimestrielle ou mensuelle.
- 5) les résultats sont fournis selon la table de mortalité stationnaire et la table de mortalité prospective. En principe, c'est la seconde qui devrait être retenue.
- 6) l'utilisateur a le choix du millésime de la table de mortalité qui, en principe, doit être celui de la date d'évaluation.
- 7) le logiciel permet le calcul sur 1 ou sur 2 têtes, pendant une durée fixée ou pendant la vie entière.
- 8) enfin, le logiciel présente le triple avantage de calculer les capitaux indemnitaires suivants :
 - en cas de renouvellement de prothèse,
 - en de préjudice dû à l'anticipation des frais funéraires,
 - capital indemnitaire supplémentaire dû à la taxation.

Pour illustrer la nécessité de calculer à partir ces âges et des durées exacts, envisageons le cas d'une victime âgée de 60 ans et 11 mois (âge révolu 60 ans), que 4 ans et 1 mois séparent de la retraite (arrondis à 4 ans soit 48 mois) à 65 ans. En retenant des âges et durées exacts comme le fait le logiciel, en adoptant pour simplifier le taux d'intérêt de 0% et en négligeant la probabilité de décès dans l'intervalle, le capital indemnitaire sera égal à $48 + 11 = 59$ fois le salaire mensuel perdu au lieu de 48 fois ce salaire si on se contente des âges et durées entiers. L'erreur dépasse 20% !